

France-Villefontaine: Preventive maintenance services

OJ S 55/2022 18/03/2022

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ville de Villefontaine

National registration number: 21380553400012

Postal address: place Mendès France

Town: Villefontaine Cedex

NUTS code: FRK24 Isère

Postal code: 38093

Country: France

E-mail: direction.commande.publique@mairie-villefontaine.fr

Telephone: +33 474967083

Fax: +33 474966622

Internet address(es):

Main address: <http://www.mairie-villefontaine.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-publics.info>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-publics.info>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

la présente consultation a pour objet une prestation de maintenance préventive et corrective des installations thermiques des bâtiments communaux de Villefontaine

Reference number: 22mpa02

II.1.2. Main CPV code

50324200 Preventive maintenance services

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

la procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec un montant maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique :- la prestation correspondant à la maintenance corrective (et qui comprend également la fourniture du bois pour la chaudière du groupe scolaire Le Ruisseau) donnera lieu à l'émission de bons de commande selon les besoins de la commune.- La prestation correspondant à la maintenance préventive fera l'objet d'un prix global et forfaitaire. Le montant maximum du marché est de 600 000 euro(s) Ht sur la durée globale du marché, y compris les périodes de reconduction

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

50324200 Preventive maintenance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK24 Isère

II.2.4. Description of the procurement

la procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec un montant maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 à 2162-14 du Code de la commande publique :- la prestation correspondant à la maintenance corrective (et qui comprend également la fourniture du bois pour la chaudière du groupe scolaire Le Ruisseau) donnera lieu à l'émission de bons de commande selon les besoins de la commune.- La prestation correspondant à la maintenance préventive fera l'objet d'un prix global et forfaitaire. Le montant maximum du marché est de 600 000 euro(s) Ht sur la durée globale du marché, y compris les périodes de reconduction

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 36

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'Accord-Cadre est conclu pour une durée de 3 ans fermes, renouvelable 1 fois 1 an

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

pas de retenue de garantie ni de garantie à première demande. Le versement d'une avance est conditionné par la constitution d'une garantie à première demande. Financement : Les prestations seront réglées par application d'un prix unitaire aux quantités réellement exécutées pour les prestations de maintenance corrective et par un prix global et forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive. Les prix sont révisables . Avance versée dans les conditions des articles R.2193-17 à R.2193-21 du code de la commande publique et du Ccap. Paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours. Financement sur le budget de Villefontaine. Intérêt moratoire et indemnité forfaitaire prévus au contrat

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 19/04/2022 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 20/04/2022 Local time: 12:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

le marché sera relancé en 2025 en cas de non-reconduction ou en 2026 après reconduction

VI.3. Additional information

les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info> - Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (Dume). Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Grenoble

Postal address: 2 Place de Verdun

Town: Grenoble

Postal code: 38022

Country: France

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telephone: +33 476429000

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du Cja, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du Cja, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/03/2022